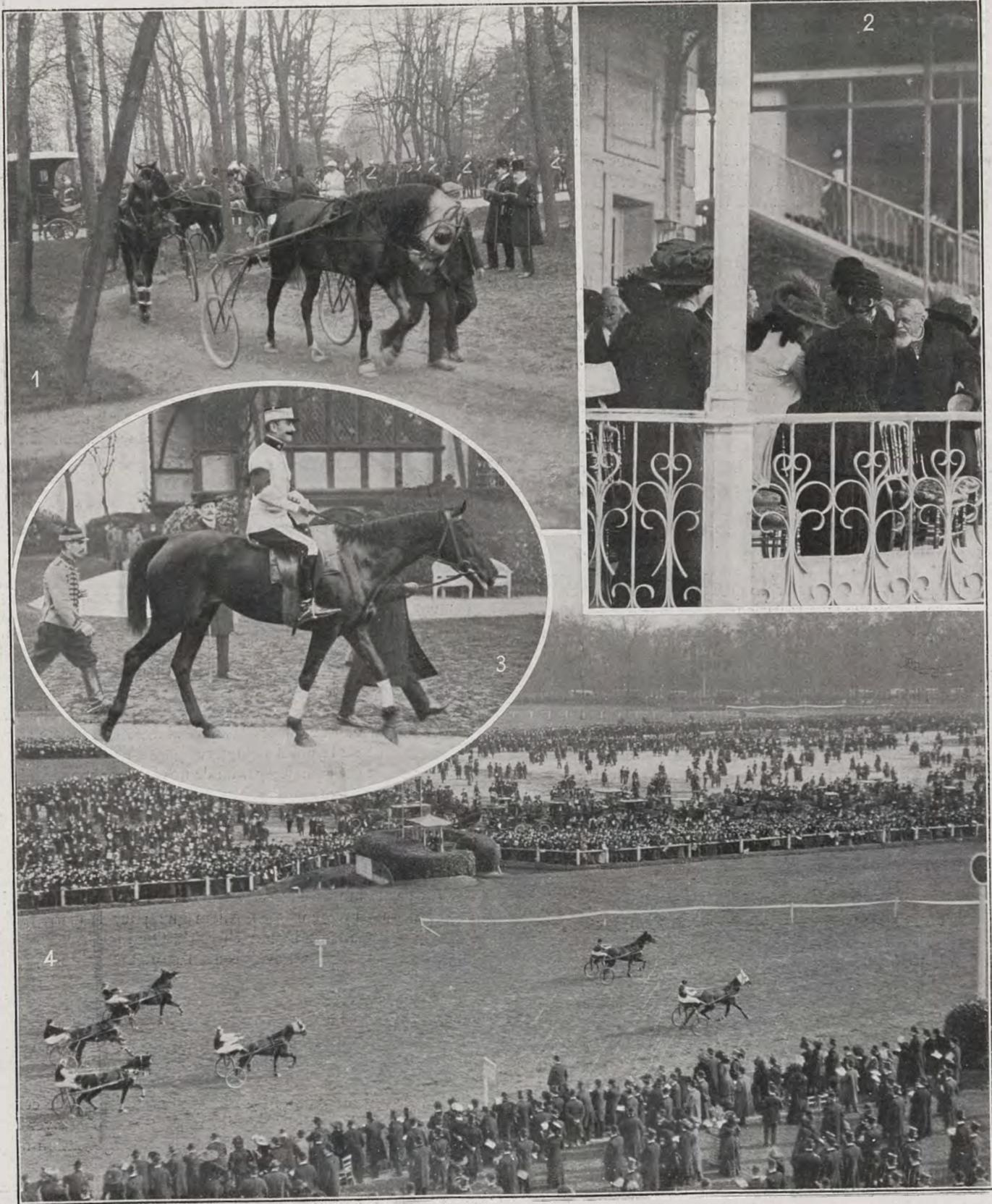


LE SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



LA RÉUNION DONNÉE AU PROFIT DES INONDÉS A AUTEUIL.

1. DANS LE PADDOK AVANT LA COURSE AU TROT — 2. LE PRÉSIDENT FALLIÈRES DANS SA TRIBUNE
3. ILLIADÉ IV MONTÉE PAR M. ARGUEYROLLES RENTRANT AU PESAGE APRÈS SA VICTOIRE — 4. LE DÉPART DE LA COURSE AU TROT ATTELÉ

CHRONIQUE

GRACE au nouveau règlement, nous avons inauguré les courses plates, quatre jours plus tôt que d'ordinaire; on s'en est réjoui d'autant plus que la pénurie de steeplechasers enlevait tout attrait aux dernières sauteries d'Auteuil et de Saint-Ouen. Il fallait d'ailleurs ce contraste pour donner du piquant à ces premières escarmouches, car par expérience, nous savons le peu de valeur du classement provisoire qui s'effectue en mars, et d'avance nous sommes résignés au scepticisme. Or, le plaisir qu'on prend à une course dépend en grande partie de l'idée que l'on s'en est faite, et ce n'est pas dans une disposition d'esprit favorable que l'on attend jamais le Prix de Saint-Cloud. Nous avions il est vrai, le souvenir récent du succès de Verdun pour nous exciter quelque peu.

On espérait donc que Reinhardt, malgré sa préparation visiblement insuffisante, justifierait sa forme de l'automne et battrait facilement le lot modeste qu'on lui opposait; le poulain de M. Vanderbilt a échoué mais dans un tel style qu'on ne peut le condamner. Plat, dépourvu de muscles, surtout dans la région lombaire, il n'inspirait pas de confiance à l'examen, et sa défaite par Radis Rose se pouvait pressentir à voir le cob de M. Olry-Rœderer éclatant de santé, abondamment pourvu d'une viande dure comme du bois. Il eût fallu plus que l'écart d'une classe pour compenser cette inégalité de condition. Au surplus, Reinhardt qui a eu quelque peine à suivre le train au début, une fois sur jambes a déployé une bonne action et a fini très fort, prouvant que son mécanisme est resté le même; il faut donc faire crédit au vainqueur du Prix Le Destrier. Quant à Radis Rose, s'il manque d'envergure, il est bâti en animal utile et devrait défendre les intérêts d'une écurie qu'on souhaite de voir plus souvent à l'honneur.

Les succès de Gare du Nord et de Ripolin ce premier jour n'appellent pas de commentaires.

De même doit-on se borner à signaler la victoire d'Hérouval sur ses aînés Lieutel et Holbein dans le prix de la Société d'Encouragement à Auteuil. Ce résultat malgré que la piste d'Auteuil semble peu faite pour les courses plates ne prête pas à contestation. Rien ne permet de suspecter la régularité de l'épreuve qui s'est déroulée sans heurts se terminant par une lutte serrée. D'ailleurs les trois protagonistes occupaient dans leurs générations respectives une place analogue à la tête de la seconde classe.

Cette réunion d'Auteuil appelle par ailleurs quelques réflexions. Certes l'empressement avec lequel le public l'a accueillie doit être attribué pour une part au désir de faire œuvre charitable. La recette formidable qui a permis de consacrer un quart de million à soulager les inondés prouve en quelle faveur Paris tient un plaisir que le Parlement aurait grand tort de lui marchander. Mais nous pensons qu'une bonne part de la réussite doit être mise au compte d'un programme inusité. Ce public du Dimanche qui fait les grosses recettes n'est pas guidé aux courses par les mêmes raisons que le public de la semaine. Comme ce dernier il y est bien attiré par le goût du jeu, mais ce goût du jeu est mitigé par celui du spectacle; et sans souci des grands principes qui font honnir les « réunions mixtes » il a éloquentement démontré combien il savourait la variété inhabituelle du menu.

Ceux qui auront profité davantage de cette exhibition ce sont les trotteurs. Un programme très judicieux avait convié un petit nombre de chevaux de classe, de vrais chevaux de course. Ils ont étonné le public par leur silhouette dans le paddock et surtout par la façon impeccable dont ils ont fourni le parcours, restant groupés comme des galopeurs et terminant par une bonne lutte. Il ne faudrait pas beaucoup de courses comme celles-là pour faire revenir le grand public, même le public un peu snob du pesage d'une prévention qu'on a entretenue avec un soin jaloux. Les chiffres sont là du reste pour démontrer les progrès réalisés par le trotting. Bien que placée au début de la journée c'est-à-dire à un moment où une grande partie des spectateurs n'est pas arrivée, alors que les joueurs ne sont pas encore échauffés — on sait d'ailleurs que la première course est toujours la plus mauvaise au point de vue affaires — cette épreuve a réalisé une recette supérieure à 300.000 francs au pari mutuel. On ne dira plus après cela que les Parisiens s'en désintéressent. Je ne vois plus quels arguments on pourrait opposer à la tentative de faire à Saint-Cloud des programmes panachés, dans lesquels nos meilleurs trotteurs viendraient se présenter au public des courses plates.

Que l'on soit prudent dans cette expérience, je le conçois: par exemple ne pourrait-on donner cinq courses plates et deux courses au trot à un certain nombre de journées du printemps? La

clientèle ordinaire, privée d'un prix à réclamer de 900 mètres, montrera bientôt qu'elle apprécie fortement son remplacement par deux bonnes courses au trot. La recette y gagnera et surtout y gagnera la cause du trotting que la Société du Demi-Sang a pour but de faire prospérer.

La vérité finissant toujours par avoir raison, nous verrons ce projet — que l'on rejette actuellement comme dangereux pour les finances de la Société — triompher comme l'ont fait, malgré tous les obstacles — les courses d'hiver.

Une preuve nouvelle de l'attrait que présente la nouveauté pour un public, que lasse l'immuable décor, l'immuable programme du *curriculum* fatidique, c'est le succès sans précédent de la réunion d'ouverture de la Sportive, transportée à la suite des inondations de Maisons à Enghien.

Il a suffi de ce mince attrait de curiosité pour faire prendre à la recette une allure de record. Voilà qui consolera la Société de l'échec technique réservé à cette tentative. Enghien, aux vastes dimensions, au sol excellent, semblait, malgré des tournants un peu courts, assez adapté aux courses plates. L'espérance a démenti les prévisions et nous aspirons à retrouver le tracé régulier de Maisons-Laffitte. A la vérité, il faudrait peu de chose pour rendre Enghien possible; le dernier tournant haché par un bout de ligne droite pourrait être complètement arrondi et la meilleure des indications est fournie à cet égard par le tracé que les pieds des chevaux ont écrit sur le terrain. Il n'en reste pas moins que les résultats de la première journée ont été radicalement faussés par les départs mauvais et les bousculades. On ne peut en tenir aucun compte. Avec l'expérience, les jockeys se tireront peut-être mieux la prochaine fois des difficultés du parcours. En attendant, il faut accepter avec réserve le fait acquis. Combronde, la minuscule ponette de Lauzun a enlevé avec tant d'autorité le Handicap Optional à Coppelina et Mascarille qu'on peut espérer lui voir confirmer cette performance, mais on ne doit pas oublier qu'elle a été servie sur ce parcours décousu par sa petite taille qui deviendra une cause d'infériorité sur un hippodrome plus coulant.

Très sincèrement on regrettera que les commissaires de la Sportive n'aient pas accepté l'hospitalité de Saint-Cloud. Ils eussent évité ainsi d'avoir à reporter à un mois le Prix Delâtre, renvoi qui lèse les intérêts de nombreux propriétaires lesquels avaient pris texte de la date annoncée pour diriger la préparation de leurs pensionnaires.

♦♦

Nous traversons à cette époque de l'année une période critique pour les éleveurs. Les mois de mars et d'avril sont ceux où les mises bas sont le plus fréquentes.

Comme toujours, on signale quelques épidémies d'avortement. Sans nous étendre sur les causes de cette épizootie, nous devons rapidement signaler à nos éleveurs qu'il existe un remède à ce fléau: ou, pour être plus exacts, que nous avons l'espérance d'un remède. Car, jusqu'à présent, la méthode qui a donné des résultats inespérés, appliquée à l'avortement épizootique des vaches, n'a pas été étudiée d'une façon assez suivie en ce qui concerne les juments, pour qu'on puisse se prononcer d'une façon définitive. Mais, comme elle ne présente aucun risque et que toutes les probabilités de réussite sont réunies, il convient de ne la point négliger.

Elle nous a été signalée par un de nos fidèles abonnés, M. Desoutter aîné, qui occupe une situation prépondérante dans l'industrie laitière et fromagère. En collaboration avec le docteur Wormser, il a effectué une série d'expériences, qui ont donné des résultats admirables et ont fait l'objet de communications récompensées par les Sociétés d'Agriculture.

C'est par le moyen d'injections intra-veineuses du collargol (remède utilisé depuis longtemps en Allemagne pour la diarrhée des jeunes veaux) qu'il a atteint le but cherché. On a pu arrêter une épizootie qui, avant le traitement, avait causé l'avortement de 18 vaches sur un troupeau de 120 bêtes pleines.

Après des tâtonnements inévitables, la méthode s'est fixée récemment. Elle a été mise en œuvre par de nombreux agriculteurs et a donné des résultats constants. La technique de l'opération est simple; non seulement tout vétérinaire, mais tout stud groom peut l'appliquer.

Ceux de nos éleveurs qui se trouvent en présence de cette complication terrible, ruineuse pour un stud, doivent essayer le remède, car, même si elle restait inefficace, la collargolisation ne peut être dangereuse.

Nous nous ferons un plaisir de fournir aux intéressés les renseignements nécessaires.

J. R.



AUTEUIL, 13 MARS. — LE PASSAGE DEVANT LES TRIBUNES DANS LE 1^{er} PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE

NOS GRAVURES

LA réunion donnée dimanche à Auteuil, au profit des victimes des inondations, s'est traduite par un éclatant succès. Les Parisiens, attirés par l'originalité et la diversité du spectacle qui leur était promis, étaient venus fort nombreux. On circulait avec peine au pesage. La pelouse était noire de monde.

Les sommes encaissées aux entrées se sont élevées à 162.375 francs. Il est entré au Pesage 3.732 sportsmen et 2.022 dames. Le Pavillon a reçu 4.176 visiteurs, et le nombre de piétons sur la Pelouse a été de 45.575. Sur cette même partie du champ de courses, on a compté 51 voitures, dont 31 payaient 20 fr. et 20 de ces équipages 15 francs.

C'est donc avec les dons, le pourcentage du Pari Mutuel, une somme de 258.425 francs qui revient aux sinistrés.

Le président de la République, M. Fallières, assistait à la réunion.

A ses côtés, avaient pris place dans la tribune officielle :

MM. Briand, président du



AUTEUIL, 13 MARS — L'ARRIVÉE DU PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
Hérouval Lieutel Holbein

Conseil; Pichon, Mille-
rand, Ruau, général Brun,
Trouillot, Sarraut, de Sel-
ves, Antoine Périer, vice-
président du Sénat; Persil,
directeur du cabinet du mi-
nistre des Travaux publics;
Ernest Caron, président du
Conseil municipal.

Toutes les épreuves por-
tées au programme de cette
réunion furent merveilieu-
sement disputées.

LE PRIX DE LA SOCIÉTÉ
D'ENCOURAGEMENT POUR
L'AMÉLIORATION DU CHEVAL
FRANÇAIS DE DEMI-SANG
(2.500 mètres, trot attelé)
a donné lieu à une arrivée
des plus serrées entre les
quatre premiers. Floren-
cia, qui avait mené une grande
partie du parcours, rem-
porta la victoire devant Fau-
vette, Electa et Franco.

LE PRIX DE LA SOCIÉTÉ
DU SPORT DE
FRANCE (1.800
mètres, plat),
réservé aux ap-
prentis, mit 13
concurrents aux
prises. La pou-
liche de M. W.-
K. Vanderbilt,
Bat's Delight,
une des favoris
des parieurs,
se classa pre-
mière devant
Pythagore, bien
revenu sur la
fin, Middelfart
et Vaisseau Fan-
tôme.

LE PRIX DE
LA SOCIÉTÉ
D'ENCOURAGE-
MENT (2.400 mè-
tres, plat), dont
nous reprodui-
sons l'arrivée,
mettait en ligne
quelques très



DANS L'ATTENTE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
1. M. du Bos — 2. Prince Murat — 3. C^{te} Clermont-Tonnerre — 5. M. Briand — 6. M. Ruau — 7. M. J. Dupuy



AUTEUIL, 13 MARS — L'ASPECT DE LA PELOUSE LORS DE L'ARRIVÉE DU PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU SPORT DE FRANCE (1.800 MÈTRES, PLAT)
BATHS DELIGHT SE CLASSE PREMIÈRE DEVANT PYTHAGORE, MIDDELFART ET VAISSEAU FANTÔME

bons sujets de seconde classe. Après une lutte très serrée entre Lieutel et Hérouval, ce dernier l'emportait difficilement d'une très courte tête, tandis que Holbein se classait troisième à moins d'une longueur.

LE 1^{er} PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (military, 4.000 mètres) voyait 14 concurrents prendre le départ. Iliade IV, joliment montée par M. Argueyrolles, s'assurait facilement la première place sur Lucien, La Cadie et Dulcinée.

**

UN CARROUSEL MILITAIRE AU PROFIT DES INONDÉS

La Société Hippique Française organise, dimanche 20 mars, au

Grand Palais des Champs-Élysées, un Carrousel Militaire au profit des Victimes de l'Inondation.

Le programme de cette fête promet de remporter un succès complet. Outre le Carrousel Militaire qui sera donné par la 1^{re} division de cavalerie, les écuyers de l'École Supérieure de Guerre et de l'École de Cavalerie de Saumur donneront le spectacle d'un grand carrousel de manège.

Le prix des places a été fixé comme suit : Tribune centrale, 40 fr. ; tribunes de côté, 20 fr. par place ; tribunes et galeries du rez-de-chaussée, 10 fr. par personne.



L'ENCEINTE RÉSERVÉE D'AUTEUIL PENDANT LA RÉUNION DONNÉE AU BÉNÉFICE DES INONDÉS

L'Élevage du Cheval de cavalerie

SON PRÉSENT — SON AVENIR

(Suite)

Attrait des concours. — Voyons ce que peuvent gagner les juments du Midi, dans les réunions de la Société du Cheval de guerre.

Delice gagne plus de 1.000 francs dans les 3 concours de Lembeye, Tarbes et Toulouse.

Favorite, gagne 600 francs à Lembeye et à Tarbes.

Gasconade, gagne 800 francs dans les 3 concours précités.

Reine-Olga, gagne 575 francs dans les 3 également.

Garrigue, gagne 625 francs à Lembeye et à Tarbes.

Je ne puis citer que les mieux partagées pour ne pas allonger sans nécessité ce travail.

Concours mal répartis. — On ne comprend guère d'abord que la même société organise 3 concours dans le même pays, alors qu'elle a attendu si longtemps pour en organiser un à Charolles.

Il est visible qu'il y a de cette anomalie des raisons bien plus politiques que sportives.

Surmenage. — Il faut espérer que les chevaux qui après tous ces voyages devront prendre part encore au concours des haras, puis finalement au concours de majoration, sans compter peut-être quelque prix de circonscription à courir en passant, ne ressentiront pas d'usure prématurée de ces épreuves répétées, peu proportionnées à leur âge.

Il faut souhaiter qu'ils ne seront pas refusés par la remonte comme éprouvés dans leurs membres ou dans leurs allures, ce qui leur ferait perdre une partie de leurs primes.

Tout en signalant sans manquer le mal que je vois, je tiens aussi à être impartial.

Ce n'est donc pas pour débiter particulièrement la Société du Cheval de guerre où il se fait comme partout du bien et du mal, que je relève ces faits chez elle. C'est parce que les statuts de cette société, dans un but très favorable à l'armée, obligent les exposants à vendre finalement leurs sujets à la remonte.

Il n'est possible de pronostiquer la dépopulation que d'après la présence des pouliches à ces concours et aux concours de majoration. Les juments qui figurent dans d'autres réunions peuvent retourner au haras après avoir gagné quelques prix et ne doivent pas être considérées comme perdues pour la reproduction.

Il me semble que ces symptômes très alarmants devraient frapper les véritables hommes de cheval qui, au lieu de se réjouir de la vogue de leurs concours, devraient s'effrayer de ces succès à la Pyrrhus.

Il serait de beaucoup préférable pour l'amélioration du cheval de guerre, que *Delice*, *Favorite*, *Gasconne*, etc., etc., puisqu'elles sont les meilleures de leur race, soient mises à même de la reproduire, si elles sont faites en mères et c'est ce qu'il faut chercher à rendre plus avantageux pour leur propriétaire, que de courir les concours.

Le moyen serait d'augmenter les primes de conservation en diminuant les encouragements actuels grâce auxquels on ne trouvera plus dans le Sud-Ouest, dans une dizaine d'années, mille bons chevaux de cavalerie.

Faux succès des concours. — Le succès des concours comme des courses n'est qu'un trompe-l'œil; il n'a aucune signification pour leur opportunité, et, malheureusement, ce succès encourage souvent à persister dans une mauvaise voie les organisateurs qui ne voient que la réussite du spectacle et qui se congratulent si la caisse se remplit.

Ne cherchons pas si, par hasard, certaines personnalités ambi-

tieuses ont tenté de s'introduire dans quelques-unes des sociétés organisatrices, uniquement poussées par le désir de se faire valoir, de se mettre en évidence et d'en retirer ainsi quelques profits personnels.

Ne cherchons qu'à démêler le bien du mal. Il serait, en effet, tout à fait injuste de faire retomber sur une œuvre, bonne en elle-même, la mauvaise foi de quelques-uns.

Quelques esprits superficiels prétendent que l'argent donné aux chevaux de quelque façon que ce soit, profite toujours à l'élevage, cela est faux.

Il faut que les fonds produisent une amélioration palpable, sans quoi ils sont inertes, quand ils ne sont pas néfastes.

On créerait même des concours pour la boucherie hippophagique avec de très gros prix que l'on trouverait des concurrents et des spectateurs,

Ce n'est certainement pas parce qu'un spectacle est plus moral qu'un autre qu'il attire plus de monde.

Les concours et les courses qui ont le plus de succès sont ceux qui distribuent le plus d'argent avec le moins de frais pour les exposants.

La parade aussi a son utilité pour le public où il y a plus de snobs que parmi les exposants.

J'ai entendu cet été un amateur, retour de Saumur, s'extasier sur les chevaux qu'il y avait vus, sans se douter que c'étaient les mêmes animaux qui figuraient au Concours Hippique de Paris quelques mois auparavant.

Il faut dire pour son excuse que le concours de Saumur a lieu en été, époque où les chevaux ont plus beau poil qu'en avril, et qu'ils avaient dû profiter depuis trois mois.

CHAPITRE XIII

ENCOURAGEMENT A L'ÉLEVAGE

(Suite)

LE CONCOURS DE SAUMUR. — LA SOCIÉTÉ HIPPIQUE FRANÇAISE. — LES CONCOURS DE MAJORATION.

Ce « horse show » de Saumur est vraiment remarquable, les brouillons de la société y sont au deuxième plan et les politiciens, tout aux regrets de la suppression des banquets, ne s'y manifestent qu'aux discours de clôture.

On voit que ce sont de véritables hommes de cheval qui ont organisé cette réunion; ils ont parfaitement profité des exemples anglais pour s'assimiler ce qu'ils avaient de pratique: le cadre est

unique, le milieu essentiellement sympathique; et tout, programme, jurys, etc., est organisé à merveille.

C'est une œuvre qui doit durer.

Le concours de Charolles a aussi une certaine portée.

Mais ceux du Midi seraient utilement remplacés par des concours de primes de conservation où l'on distribuerait les sommes qui leur étaient destinées, augmentées ainsi que je le demande.

Saillies des pur sang. — Les concours de la jeune société n'auront d'autre résultat que de faire rechercher davantage la saillie du pur sang, et ce résultat est dû principalement à ce qu'elle marche ainsi d'accord avec la remonte, dont le mot d'ordre, depuis dix ans au moins, a toujours été de favoriser ce croisement par ses prix. C'est un bon point pour l'armée, mais c'en est un plutôt mauvais pour l'élevage, parce que cela ne fait pas augmenter le prix des poulains, au contraire.

On ne peut réglementer l'élevage qu'avec des capitaux.

La Société en donne trop peu et d'une manière trop détournée pour qu'il en arrive assez à la source, en temps utile.

Il est curieux de constater que les encouragements à l'élevage augmentent tous les ans parallèlement à sa décadence sans être capables de l'atteindre et de l'arrêter, car la crise va de plus en plus vite.

Il faudrait franchement reconnaître l'inefficacité des moyens employés jusqu'à présent et en adopter d'autres.

Société hippique. — La Société hippique française, fondée en 1865, a toujours été remarquablement dirigée, et semble marcher vers son



MEILHARDS, PAR FLIGNY (PUR SANG) ET OLETTE (PUR SANG ARABE)
CHEVAL PRIMÉ AU CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS

apogée sous la présidence actuelle, toujours à la recherche d'améliorations. Elle distribue 420.000 francs par an dans ses concours particuliers, et patronne de nombreuses réunions en province.

C'est elle qui a créé la prime au naisseur, il y a environ 34 ans; les sommes qu'elle distribue ainsi annuellement sont considérables : elles se montent actuellement à près de 50.000 francs.

Elle s'occupait jadis davantage des chevaux d'attelage, mais la part des chevaux de selle y est faite de plus en plus large d'année en année.

Desiderata. — On souhaiterait qu'elle se montre plus difficile pour l'origine des chevaux, afin que des Américains ou des Anglais n'y viennent pas, avec des cartes fausses, prendre l'étiquette et l'argent des chevaux français.

On n'est pas assez regardant sur ce point dans les concours de la Société en province.

Les décisions des jurys seraient moins critiquées si les chevaux étaient plus catalogués. Afin que chaque classe examinée présente un ensemble plus homogène, les chevaux du Sud-Ouest devraient figurer séparément, ainsi que les Normands et races similaires, et les gros poneys devraient être aussi jugés à part comme le sont déjà les petits.

Les chevaux de pur sang ne devraient pas être admis dans les concours de la société; ils ont assez d'argent à récolter ailleurs sans avoir besoin de recevoir d'autres encouragements qu'ils enlèvent trop facilement à des concurrents moins bien partagés partout.

Il me semble aussi qu'il serait bon de faire renouveler peu à peu le sock des sauteurs en imposant une limite d'âge dans certaines épreuves et d'augmenter les difficultés pour abrégier les épreuves un peu longues.

La société a heureusement modifié quelques programmes pour favoriser les chevaux nés en France. L'idée qu'ont eue certains sportsmen de créer des prix à réclamer n'est pas mauvaise. Presque toutes ces améliorations formulées il y a quelque temps ont été réalisées déjà cette année.

La société pourrait distribuer elle-même, dans ses concours, des primes de conservation. Elle les déclarerait à l'Administration des Haras afin que la même jument ne puisse tenir plusieurs primes

de cette nature. Le contrat engagerait le propriétaire de 4 à 9 ans au lieu de 3 à 8, si l'époque du concours était trop tardive pour que la pouliche puisse être saillie la même année. Cela pourrait retenir quelques juments au moment où elles devraient être vendues.

Ma conclusion est toujours identique. 40 années d'efforts continus et près de 10 millions intelligemment distribués à l'élevage avec une entente et un dévouement complets, n'ont pas pu enrayer la crise actuelle.

Il faut donc, pour y arriver, autre chose que des concours.

Concours de majoration. — Il y a enfin à mentionner comme encouragement à l'élevage, les primes de majoration de la remonte.

Elles permettent d'acheter un jour par an des chevaux plus beaux que ceux que l'on achète couramment ou de payer plus cher ce jour-là les chevaux habituels.

Il est rare, sauf dans le Midi, que les chevaux y soient payés leur valeur, déduction faite de la prime.

Cela peut attirer les marchands mais n'est d'aucun effet sur l'éleveur qui, généralement peu outillé pour cela, craint de faire des frais inutiles en dressage, à moins que son cheval ne soit très beau et qu'il ne doive prendre part auparavant à plusieurs concours.

Il y a trop peu à gagner pour que cela serve à quelque chose.

Enfin, cette institution n'est pas stable ainsi que l'a fait remarquer, l'an dernier, un député à la tribune.

Il faut, pour déterminer l'éleveur à travailler dans un sens donné, qu'il ait certitude de vendre un prix élevé. Or, avec l'armée l'éleveur n'a ni certitude, ni prix élevé (qu'un jour par an, pour un nombre très limité de sujets.)

Mauvaise répartition. — Ces concours, au surplus, sont très mal départagés. Les sommes allouées sont proportionnelles au nombre de chevaux de cavalerie achetés par Dépôt annuellement, alors que cela devrait être calculé sur le nombre des chevaux de tête seulement, puisque ces épreuves sont créées pour attirer les chevaux d'officiers.

Il y a des régions dépendant de Dépôts achetant beaucoup, où les produits ne restent pas mais sont élevés sur le territoire de Dépôts qui achètent moins; de sorte que les concours des premiers sont mauvais quoiqu'ils soient riches d'allocations et ceux des seconds excellents quoiqu'ils soient pauvres. Il en est ainsi depuis longtemps; ce sont certainement des considérations politiques qui font maintenir ces anomalies.

Dans le Sud-Ouest, le concours de Castelsarrazin est très remarquable, il réunit une sélection de chevaux des Basses-Pyrénées et de la plaine de Tarbes achetés par des marchands très compétents et élevés dans un pays plus favorable que le lieu de leur naissance. Ce sont ces chevaux qui constituent le fond du lot du Sud-Ouest à Saumur.

En deuxième lieu, vient le concours de Mont-de-Marsan, le département des Landes étant favorable aux naisseurs dans la vallée de l'Adour et aux éleveurs dans la Chalosse. C'est un pays très riche où l'élevage se fait économiquement, d'autant plus qu'il y a chez les poulinières landaises un peu plus de sang arabe qu'ailleurs; les éleveurs s'y défendent bien et les concours y sont très beaux.

Le concours d'Auch, autrefois supérieur à celui de Mont-de-Marsan,

est encore bon, le Gers étant un remarquable pays d'élevage, le Merlerault du Sud-Ouest, mais il n'est actuellement que le 3^e de la circonscription du Midi.

Le concours de Pau est médiocre et celui de Tarbes tout à fait mauvais, presque tous les bons poulains de ces pays ayant été achetés au sevrage.

C'est une anomalie contraire au bien de l'élevage, de mettre des concours richement dotés à Tarbes, à Bidache et dans les riches vallées où l'on devrait au contraire protéger l'exportation.

Sauf cette mauvaise distribution à laquelle il est bien difficile de porter remède maintenant, car les députés locaux inter-

viendraient énergiquement, les primes de majoration sont une création utile pour l'armée, constituant la seule manière d'assurer la remonte de la carrière des écoles et des généraux.

Cet encouragement constitue une loterie de minime tirage, sans aucun poids pour l'élevage.

Les parlementaires de la région du Midi sont si puissants que tout s'incline devant eux, ministres, généraux, règlements, principes, etc. Ils ne craignent pas de commettre des illégalités que je relèverai à mon heure, mais ils ne font que des efforts insignifiants en faveur de l'élevage.

À la réunion annuelle de la Société du Cheval de guerre, M. Decker-David a présenté un vœu tendant à la suppression de la marque au sabot du cheval de remonte. Il s'est fait appuyer par un ancien directeur de la cavalerie qui s'est porté garant de l'adoption de cette mesure par le Ministère de la Guerre.

Cette réforme ne favoriserait que les fraudeurs auxquels la remonte rend, après examen, des chevaux atteints de vices rédhibitoires.

Car la marque au sabot empêche de les représenter de suite, comme sains, à d'autres Dépôts ou à des particuliers.

La suppression ne peut qu'être préjudiciable aux intérêts de l'armée.

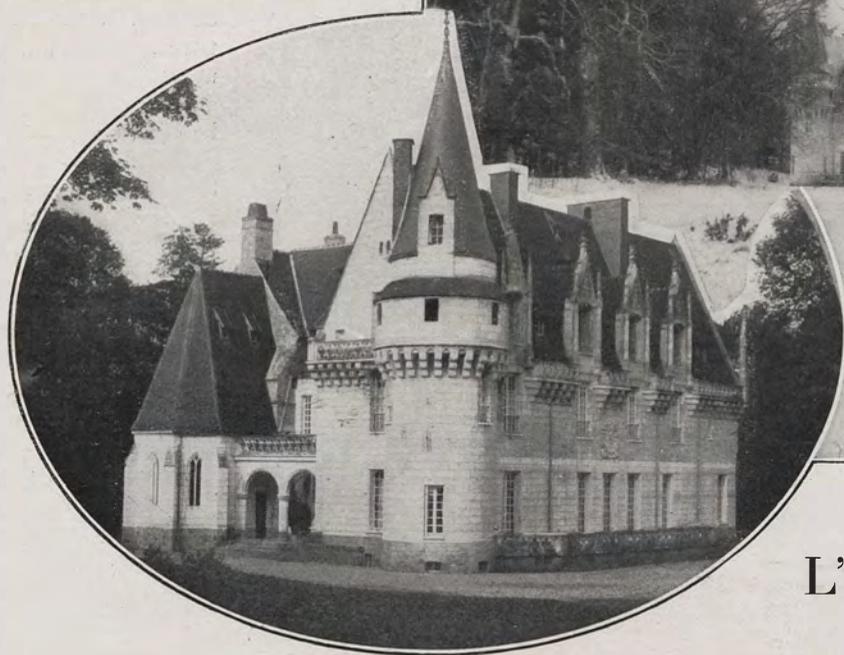
(A suivre.)

Vicomte MARTIN DU NORD.



ZANETTO, POULAIN ALEZAN, 1^{er} 58, PAR VÉNITIEN ET SYLVIA
CHEVAL PRIMÉ AU CONCOURS DE SAUMUR

DEUX ASPECTS DU CHATEAU
DU JARDIN
PROPRIÉTÉ DU
VICOMTE GUY DAUGER



L'ÉLEVAGE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le Haras de Giel, près Putanges (Orne)

Appartenant à M. le Vicomte Guy Dauger

LORS de notre visite à Menneval nous avons dit quels liens étroits unissaient ce haras à celui de Giel.

Les deux établissements étaient la propriété du regretté comte Dauger. Mais, tandis que le premier était conservé par son fils aîné, le deuxième passait entre les mains de M. Guy Dauger qui l'exploite.

C'est peu de temps après l'association, qui unit le baron de Bray et le comte Dauger, en 1878, que la propriété du Jardin fut consacrée à

l'élevage. Elle servait d'aide à Menneval à cause de sa proximité du Haras du Pin.

Le Jardin situé sur la lisière du Calvados dans l'Orne, domine la rivière qui a donné son nom au département à l'endroit le plus pittoresque de son cours. Il est très voisin de Putanges, renommé auprès des paysagistes. En ce coin privilégié la Nature ne se pare pas seulement pour l'agrément des yeux, elle est d'une fécondité incomparable et les herbages de la région sont réputés pour leur qualité. Les éta-



BOXES ET PADDOCKS DES NOIRES TERRES ATTENANT AUX HERBAGES DE GIEL

blissements d'élevage y sont nombreux et nos promenades nous ramèneront quelque jour au Gazon, aux haras de Courteilles ou de Fresnay.

Au début, le comte Dauger avait repris quelques herbages en location à son beau-frère, le comte de Caulaincourt. Il en augmentait peu à peu la superficie en association avec son autre beau-frère, M. de Loisy, et l'effectif de la jumenterie atteignit bientôt 20, 25 et même 30 têtes, nécessitant la création de prairies nouvelles semées sur de bonnes terres de culture. Concurrément les herbages anciens étaient améliorés par la fumure et le drainage.

Ce fonds est un des meilleurs qu'on puisse trouver pour l'élevage du cheval. Aussi, une grande partie des poulains nés à Menneval y ont-ils toujours passé après le sevrage.

Le propriétaire actuel a repris le Jardin dès 1902 en association avec M. de Loisy. Il ne disposait d'abord que de quatre ou cinq juments dont Nesta, Ranavalo, Wild, Equinoxe, Chryséis, jusqu'au jour où après la mort de son père il décidait de donner plus d'extension à l'élevage. Il faisait alors en association avec son frère, l'acquisition de Saint-Bris et de la plupart des juments faisant la navette entre Menneval et Giel.

Comme nous l'avons indiqué en principe, tous les poulains provenant des deux haras sont réunis à Giel après le sevrage. Non seulement parce que la propriété prête au développement précoce des poulains, mais aussi pour soulager Menneval où la présence de Saint-Bris exige de nombreux boxes pour loger les poulinières étrangères.

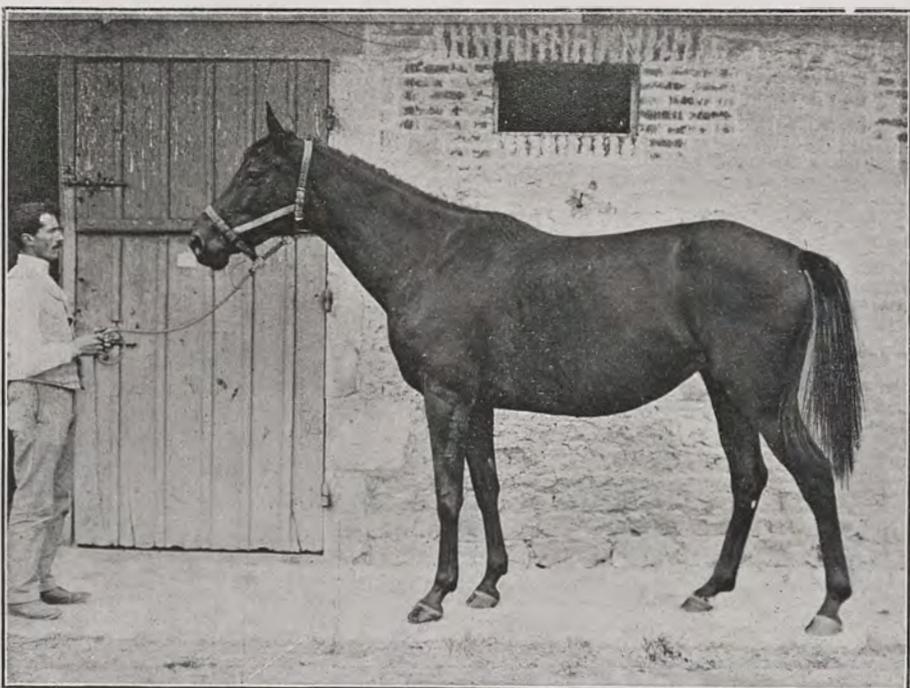
L'ensemble des herbages du Jardin s'étend sur cent vingt hectares ; chaque paddock comprend entre 10 et 15 hectares. Leur situation est parfaite à 250 mètres d'altitude environ, ils sont constamment balayés par l'air salin qui leur arrive du large dans toute sa pureté, mais dépouillé de cette action énervante que l'on constate sur les bords immédiats de l'Océan.



RANAVALO, POULINIÈRE ALEZANE, NÉE EN 1897, PAR LE CAPRICORNE ET RITOURNELLE



SOURCE ET RUISSEAU DU VAL RENARD TRAVERSANT ET ALIMENTANT LES HERBAGES DE GIEL



THÈBES, POULINIÈRE BAIE, NÉE EN 1903, PAR FLYING FOX ET LA CHAPELLE

Le plateau fortement ondulé comprend des parties élevées plutôt sèches et d'autres plus basses un peu humides, mais que l'on est fort heureux de trouver pendant la saison chaude. Le terrain argilo-calcaire, avec de fortes terres, riches, nécessitent un drainage qu'on exécute au fur et à mesure des besoins, mais l'écoulement s'effectue très normalement dans un ruisseau qui alimente d'eau calcaire toute la propriété. Les différents paddocks répartis autour du parc sont isolés les uns des autres et comprennent des groupes de six à dix boxes placés sur les sommets aérés et sains par conséquent.

Ils sont assez nombreux pour permettre l'extension de la jumenterie jusqu'ici restreinte.

Voici la nomenclature des poulinières :

RANAVALO, 1897, alezane, par Le Capricorne et Ritournelle, mère de Rocher Guillaume, gagnant de 30.000 francs en plat en Belgique, de Riboulet, gagnant de 10.000 francs en plat en Algérie et de Rouvrou, qui a déjà inscrit à son actif 50.000 francs en obstacles. Ranavalo descend de la fameuse Regalia (la mère de Verneuil, Clémentine, Lina, etc., etc.)

EQUINOXE, baie, 1899, par Polygone et Ecosse, gagnante en plat, n'a encore eu que deux produits qui aient couru, ils font figure honorable. Cette jument, sœur de cinq bons vainqueurs, est petite-fille d'Etoile du Nord, une gagnante du Prix de Diane.

WILD, baie, née en 1897, par Gouvernail et Welcome, gagnante en plat, a déjà donné comme la précédente deux poulains qui galopaient. Avec CHRYSÉIS, baie brune, 1900, par Gulliver et Cordelia qui en est presque à ses débuts comme poulinière, elle compose le lot dont le vicomte Dauger est le seul propriétaire.

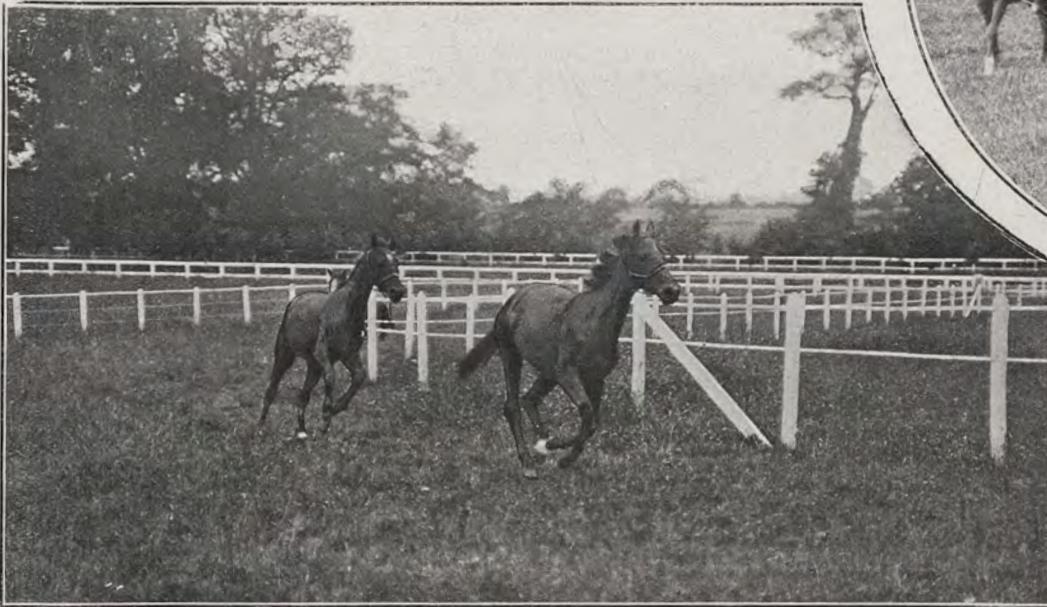
Les trois juments suivantes sont en association avec le comte Dauger.

THÈBES, baie, 1903, par Flying Fox et La Chapelle n'a jamais couru. Achetée yearling à une vente du haras de Jard, elle fut immédiatement destinée à la reproduction en raison

de son origine fashionable. Sa mère qui a galopé est en effet fille de Clairon et de l'excellente Princess Catherine (d'où Clover, Clamart, Commandeur, Cochinchine, Corail, Clever et Catharina, gagnants de près de 2.000.000 d'argent public). Cette jeune jument est déjà mère de Toscane, un vainqueur.

QUETTEVILLE, 1894, par Clairon et Queen of the Vixens est de la vieille souche de la maison dont nous avons parlé à propos de Menneval. Cette sœur de Quettehou, Quai d'Orsay, Quos Ego, etc., gagnante elle-même de 20.000 francs en plat, est la mère de Queue de Moineau et de Queue de Morue.

SILENT JENNY, 1905, est une nouvelle recrue. Elle vient d'entrer au stud où son origine lui promet une carrière fructueuse. Elle est, en effet, issue de Perth et de l'excellente Jeanne Brunette. Cet effectif se complète avec Is sur Tille, la propre sœur d'Issoudun qui appartient à M. de Loisy.



LE TRAVAIL DES YEARLINGS SUR LA PISTE

Actuellement ce sont les yearlings qui tiennent le plus de place dans les préoccupations du stud breeder.

La nécessité d'amener à Deauville des animaux parvenus au plus haut degré de développement, oblige, en effet, le producteur à apporter des soins tout particuliers à l'hygiène des poulains.

Partout aujourd'hui on nourrit fortement ; c'est la seule façon d'obtenir la précocité. Mais c'est une tâche souvent difficile de faire accepter une dose élevée de nourriture ; le choix des denrées, la variété dans la ration ne suffisent pas toujours.

Aussi, nombreux sont les éleveurs qui ont adopté les suggestions de Bruce Lowe recommandant de faire travailler de bonne heure les yearlings, comme il est d'usage depuis longtemps en Australie.

À très juste raison, le fameux spécialiste a critiqué les néfastes errements qui consistaient à engraisser, à force d'avoine bouillie, de froment ou même de vert, des animaux qui, étant destinés à courir à l'âge de deux ans, ont besoin non de viande et de graisse mais de muscles et d'os solides pour supporter le travail anormal qu'on va leur imposer.

Le régime insuffisamment fortifiant, auquel les jeunes étaient soumis dans la plupart des haras, se compliquait de ce fait que les paddocks, presque toujours de surface réduite, n'incitaient pas les poulains à prendre l'exercice en liberté qui excite leur appétit pour les aliments secs et augmente la densité de tous les tissus.

Bruce Lowe proposait donc de doter chaque haras d'une piste en cerf-volant d'environ 1.200 mètres, venant aboutir dans un paddock où l'on distribuerait à boire et à manger. La perspective de la nourriture qui les attendait



L'ENTRÉE DES YEARLINGS SUR LA PISTE
POUR LEUR TRAVAIL

au bout du circuit devait donner aux jeunes l'émulation nécessaire pour les obliger à galoper la longueur de la piste.

Cette piste devait être couverte d'une couche de tan en hiver, pour éviter les accidents et il proposait de garnir les poulains de bottines de paturons et de cloches pour les empêcher de se blesser. Cette suggestion a été réalisée avec des variantes notables dans plusieurs établissements notamment

au haras du Perray où l'on attribue la précocité des élèves de la maison à l'exercice quotidien qui leur est imposé chaque jour.

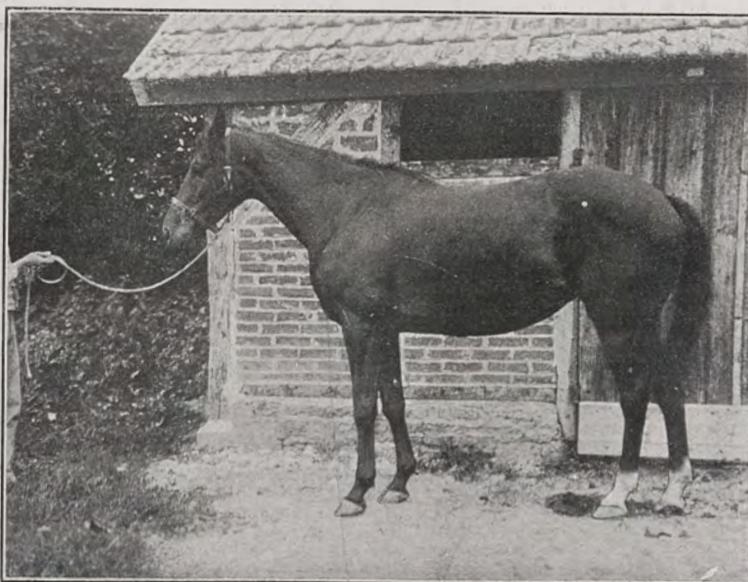
À Giel, s'inspirant d'une méthode analogue, on a établi dans un vaste paddock ombragé une piste d'exercice, champ de courses réduit, de forme ovale, pour éviter les lignes droites qui accélèrent trop l'allure ; les yearlings y sont mis tous les deux jours en liberté par groupe de trois ou quatre et prennent rapidement l'habitude de faire un travail régulier à une allure cadencée.

Suivant l'appétit, l'état et la nervosité des sujets on règle le travail pour arriver en juillet à leur faire couvrir 850 à 900 mètres deux et trois fois par semaine. Nous avons pu constater les bons effets du système.

Tous les élèves du Jardin sont en excellente condition : grands, musclés, très denses.

Ils sont assurés de galoper, d'autant que les propriétaires de Menneval et de Giel ont eu recours aux services d'étalons fashionables en ces dernières années.

Voici d'ailleurs la liste sommaire des yearlings qui nous l'espérons trouveront le meilleur accueil à Deauville, Pièce d'Or, pouliche, par Prestige et Poudre d'Or ; Aviatrice, pouliche, par Chéri et Amboise ; Veuve Joyeuse, pouliche par Hebron et Joyeuse ; Poëdzeby, poulain, par Hébron et Penguin ; Quès Aco, poulain, par Chéri et Quetteville ; Elgin, poulain par Alpha et Equinoxe ; Inar, par Alpha et Is sur Tille.



SILENT JENNY, P^{re} B^e, NÉE EN 1905, PAR PERTH ET JEANNE BRUNETTE



LE VICOMTE HENRI DE FRANCE
MANŒVRANT SON MOULINET



MADAME VICARIO
DONNANT DE LA LIGNE



M. P. DE CANTELLE
LANÇANT LA MOUCHE A TRUITE

QUELQUES CONCURRENTS

PÊCHE

LE CONCOURS ANNUEL INTERNATIONAL DE LANCER

Nous devons à nos voisins, les Anglais, l'émulation croissante qui va faire naître chez nous aussi des champions. Tout l'honneur de la réunion

dernière revient au *Casting-Club*, sous la présidence du prince Pierre d'Arenberg, très remarqué au cours des épreuves par son esprit d'initiative et son affabilité.

Le sport du *casting* (« to cast », lancer) est au plus haut point intéressant, en ce qu'il développe l'énergie et détermine l'initiative et la précision, sans exagérer l'effort physique.

Le lancer de la mouche s'adresse à deux poissons en particulier, la truite et le saumon, mais il est cependant très employé pour le chevesne, l'ablette et autres pois-

sons malheureusement dédaignés du grand sportsman. La mouche à truite se lance avec une canne courte, de 3 mètres environ, et très légère, puisque l'on en fabrique de 80 grammes et que les instruments couramment employés pèsent de 100 à 250 grammes. Cette canne est manœuvrée d'une main.

Longue de 4 à 6 mètres, la canne à saumon, pesant environ un kilo, se manœuvre à deux mains.

Chacune de ces deux cannes comporte un moulinet susceptible de retenir la longueur de soie nécessaire, c'est-à-dire 40 yards pour la truite et 100 yards pour le saumon. Cette mesure anglaise, usitée en sport, équivaut à quatre-vingt-onze centimètres.

Le lancer du moulinet consiste à envoyer à la distance maxima et avec précision un appât artificiel, remplacé dans les épreuves par un plomb de poids variable.

Les poids adoptés cette année, au Con-



LE LANCER DANS L'ÉPREUVE SWITCH CAST — DANS LE MÉDAILLON : LA CIBLE DE L'ÉPREUVE DE PRÉCISION

cours International du Bois de Boulogne, étaient quinze, quarante et soixante-dix grammes.

Les soies pour le lancer du moulinet devaient résister à une traction de cinq cents grammes pour le poids de quinze grammes, trois kilos pour les quarante grammes et six kilos pour les soixante-dix grammes. Il fallait, en effet, se rapprocher le plus possible des conditions normales de la pêche et éviter que les concurrents ne vinsent à employer des soies extrêmement fines qui favorisent les lancers à grandes distances sans figurer la pratique.

Le règlement du Casting-Club avait déterminé les conditions suivantes :

« 1^o — Le lancer est exécuté de préférence sur la terre ferme, dans un espace délimité de la manière suivante : Une perpendiculaire est abaissée sur une ligne de base en arrière de laquelle se tient le lanceur ; deux obliques partent du pied de la perpendiculaire, à droite et à gauche, suivant un angle tel qu'à une distance de 30 mètres elles se trouvent écartées de 9 mètres.

« 2^o — Le lancer se fait suivant la perpendiculaire.

La longueur de chaque jet est mesurée, sur la perpendiculaire, depuis la ligne de base jusqu'au point où une ligne partant du point de chute du poids rencontrera la perpendiculaire.

« 3^o — Si le poids tombe dans l'espace délimité et rebondit en dehors, il n'est tenu compte que du point où le poids est d'abord tombé ; si, au contraire, le poids tombe en dehors de l'espace délimité, le jet compte, mais il n'est pas marqué, même au cas où le poids rebondirait ensuite, à l'intérieur de l'espace délimité. »

La journée du jeudi, malgré un temps très défavorable, fut d'un grand intérêt. Les rafales du matin contrariaient les efforts des concurrents. Le soir, on ne sentit pas même

Le moindre vent qui d'aventure
fait rider la face de l'eau,

et pourtant, nous avons assisté à de véritables prouesses. Les Français, à qui l'on attribua tout d'abord plus de cœur que de moyens, ont étonné leurs adversaires eux-mêmes.

A qui donc allaient se heurter nos bénévoles compatriotes ? Aux champions du monde, ma foi ! Toutes gens dont l'Angleterre tire une juste vanité, et dont l'amour-propre n'avait pas à redouter la défaite. Quelques noms : Mr Campbell Muir, champion anglais de la mouche à truite, gentleman qui, dans ce même concours, battra... par knock-out, le record du lancer de la mouche à saumon, avec obstacle arrière dit « switch-cast » ; Mr Plevins qui, l'an dernier, établit le record du lancer de la mouche à saumon, couvrant la magnifique distance de quarante-six mètres (sans switch-cast) ; Mr Hughes, Mr Macdonald, Mr Emery — qu'on disait être professionnel — et qui, en réalité, venait chercher à reconquérir le record du monde du lancer de poids lourd qu'il détint si longtemps.

Citons encore : M. Weismann, Suisse, remarquable lanceur du moulinet ; M. Seutin, Hollandais, qui dirige la mouche avec une extraordinaire adresse ; enfin, Mme Vivario, Belge, toute gracieuse et précise dans le lancer.

De notre côté, quelques sportsmen se révélèrent si bien, que les champions anglais ne dissimulèrent pas leurs inquiétudes, devinant en leurs adversaires des champions futurs. Telle est, d'ailleurs, l'impression que m'ont émise les gentlemen Campbell Muir et Hughes.

Pour résumer, enfin, mon impression sur les champions anglais, ils ont été magnifiques d'élégance et d'énergie.

Du côté des Français, trois sportsmen se distinguent de leurs compatriotes : MM. le vicomte Henry de France, A.-P. Decantelle et Lucien Perruche.

A.-P. Decantelle nous est déjà connu par ses succès au Concours International de l'an dernier. C'est un véritable amateur, un enthousiaste qui pratique avec dilettantisme tout genre de pêches sportives. C'est en outre un habile praticien de la pêche

en mer. J'ajoute pour en terminer l'éloge, que c'est l'homme le plus cordial dans le prosélytisme.

Lucien Perruche, que seuls les gens bien informés classaient parmi les concurrents sérieux, s'est imposé en leader. Tout y est, le style et la précision. Noterai-je que nous lui devons certains modèles de mouches à truite et à saumon, délicats engins qu'il fabrique lui-même avec beaucoup d'habileté. C'est, lui aussi, un pêcheur concourant avec ses cannes de pêche et non avec des cannes spécialement établies pour les « tournements » ou concours. Un tort, peut-être ! le manque regrettable de ce flegme britannique que j'ai tant admiré chez

Campbell Muir, au spinning. — Lucien Perruche est une fine mouche avec laquelle il faudra compter.

M. le vicomte Henry de France, enfin, est l'amateur vraiment personnel.

M. Henry de France est l'inventeur d'un moulinet spécial qui n'est point sans faire quelques jaloux.

Moulinet ? dit l'un, petit moulin ! d'où instrument qui tourne ! Le moulinet Henry de France ne tourne pas ! C'est, ma foi, un instrument bizarre composé d'un cylindre métallique parallèle au plan de la canne. Boîte à petits pois ! disent les narquois, — boîte à thé, précise le lauréat, et ce moulinet bizarre retient et déroule la soie avec le maximum de rapidité et le minimum de « perruques », redoutable

enchevêtrement qui brise net la plus belle envolée du spinning.

Je n'ai point remarqué que M. Henry de France en fut victime et le moulinet « académique », figurant en toute première place dans l'épreuve de précision à 20 mètres donnait le plus long jet au poids de 40 grammes au milieu d'habiles groupements. Même succès au lancer du poids de 70 grammes, façon jolie de triompher de



LES MEMBRES DU JURY DU CONCOURS DE LANCER

De gauche à droite : MM. Mallet, Faure et prince P. d'Arenberg, président du Casting-Club de France



LE CHAMPION ANGLAIS CAMPBELL MUIR DÉMONTANT SA LIGNE POUR LA PESÉE OBLIGATOIRE AVANT LES ÉPREUVES

sourires sceptiques. Je ne voudrais point toutefois qu'on m'en fit un grief! Le *moulinet* Henry de France revenant à quinze sous et n'étant pas en vente, son très sympathique inventeur ne m'a rien concédé pour l'éloge que je tiens absolument à en faire.

La première journée commença par deux épreuves de lancer de mouche à truite, dont voici la technique :

Le pêcheur déploie quelques mètres de ligne, puis s'attaque ensuite progressivement aux longues distances.

D'un mouvement déterminé du poignet il arrache la ligne de l'eau et la jette en arrière, mais, en ayant bien soin de maintenir la canne le plus verticalement possible et en marquant un temps d'arrêt.

Pendant ce temps la soie se porte en arrière sans toutefois frôler ni la terre; ni la tige des herbes. La mouche vient-elle à effleurer par derrière la surface de l'eau, un impitoyable coup de sifflet avertit le jury de n'avoir à tenir aucun compte du résultat. Un marqueur, chaussé de hautes bottes, se tient dans l'eau, près de l'échelle des distances. Il reçoit les indications voulues de juges attentifs.

La théorie du lancer de la mouche revient donc à ces trois mouvements :

- 1° Arracher la soie de l'eau ;
- 2° Marquer un temps d'arrêt la canne verticale ;
- 3° Ramener la soie à l'eau, la mouche la première et le plus loin possible.

Ce troisième et dernier temps nécessite beaucoup de dextérité.

Le mouvement est-il trop rapide? la soie ne s'allonge pas; est-il trop brutal? on entend un léger « clac » de coup de fouet. C'est assez dire que le bas de ligne s'est rompu et que la mouche s'est envolée.

La main gauche doit également jouer son rôle et tandis que la main droite *seule* tient la canne, l'autre, distribuant progressivement la soie déroulée du moulinet, donne de la ligne.

Le lancer de la mouche qui nécessite une très grande pratique et une admirable souplesse, nous a fourni une épreuve de précision des plus intéressantes.

Trois cibles, mesurant chacune un mètre de diamètre, flottaient à douze, quinze et dix-huit mètres, le problème était d'atteindre un rond central de vingt centimètres de diamètre et qui comptait pour cent points; une valeur décroissante était attribuée à chacun des cercles concentriques, en raison directe de son éloignement du centre.

M. Cottard se classa premier par *trois cent quarante-cinq* points.

Le lancer dit « spinning » consacré aux distances supérieures, nécessite une grande adresse, sans exiger beaucoup de force. Le poids d'un plomb cylindro-conique figure celui du poisson de métal que doit animer sous l'eau, un mouvement de rotation, au retrait de l'engin.

Dans la pratique, l'amorce va hallucinant en quelque sorte truites et saumons et les portent à se précipiter avec affolement sur l'engin.

Il y a deux façons de lancer au spinning, la première, qui donne incontestablement plus de précision, consiste à ramener le poids avec le moulinet, à quelques centimètres de l'extrémité de la canne, toujours tenue horizontalement et touchant à peine l'épaule droite.

Le moulinet, obéissant à l'aide d'un frein, commandé par le pouce donne de la soie, au moment où la canne arrive à la perpendiculaire.

La seconde façon consiste à lancer, si je puis m'exprimer ainsi, à la façon des joueurs de croquet. Elle fournit plus de distance, mais, moins de précision.

On emploie également pour cet usage des cannes en bois de bambou refendu; ces dernières sont beaucoup plus rigides que pour le lancer de la mouche. Afin que la soie ne se brûle pas dans les anneaux métalliques qui la conduisent, au sortir du moulinet, ces anneaux sont intérieurement garnis de faïence ou d'agate.

Le record du lancer au spinning est actuellement de soixante-dix mètres, il fut enlevé l'an dernier à Emery qui le détenait par soixante-huit.

J'ai regretté de voir Louche, aussi peu favorisé de la fortune, ou plus exactement, aussi éprouvé par la guigne.

Hardy aîné, à la fin des épreuves, essaya une démonstration du lancer de la canne à saumon; il n'atteint que trente-quatre mètres cinquante, mais ce fut dans un style impeccable.

La fin des épreuves arrivée, le prince Pierre d'Arenberg donna lecture du palmarès devant l'assistance la plus distinguée et chacun le félicita d'avoir été l'organisateur aimable et prévoyant par excellence de cette réunion si sportive.

Joseph LEVITRE

CHASSE

Une Chasse à l'Ours blanc au Spitzberg

FANATIQUE de la chasse au gros gibier, je résolus, durant la saison dernière, de partir pour les terres polaires afin de m'attaquer aux grands ours blancs, qui abondent encore dans ces contrées.

Ralliant le port de Tromsø, je m'embarquais, au mois de juin dernier, sur le yacht de plaisance *Minerva*, et nous quittâmes la Norvège, en compagnie de plusieurs autres chasseurs, pour nous livrer à notre plaisir favori dans les glaces qui entourent la terre de François-Joseph.

Après quelques jours de navigation nous fûmes à l'endroit projeté et nous nous mîmes à louvoyer le long des côtes dans l'espoir d'apercevoir les fauves que nous convoitions.

Les premiers jours furent monotones; les nombreuses banquises que nous rencontrions portaient bien des traces d'ours, mais elles étaient anciennes; un matin, pourtant, en longeant un fort banc de glaces nous eûmes la joie de reconnaître plusieurs traces récentes qui ne nous laissèrent aucun doute sur le voisinage des plantigrades.

Tous nos nemrods se précipitèrent alors sur leurs armes, s'armant de pied en cap, et se portèrent à l'avant du navire dans l'espoir d'apercevoir bientôt les fauves.

Notre espoir ne fut pas déçu, et nous vîmes bientôt, se détachant sur la blancheur éclatante de la glace, le corps jaunâtre d'un grand ours se balançant gravement.

Notre yacht ralentit, s'approcha et stoppa bientôt, tandis qu'un bateau était mis à l'eau. J'y prenais place avec un de mes amis, passionné de la photographie, et à force de rames nous nous dirigeâmes vers l'endroit où l'ours avait été aperçu.

La bête, un instant disparue, se montra bientôt à nouveau; elle trotta légèrement sur le bord de la banquise, mais elle s'arrêta bientôt lorsqu'elle vit notre canot à une centaine de mètres.

Visiblement intéressé par cette approche, l'ours se leva sur ses pattes de derrière et nous examina, puis se mit à galoper vers nous dans l'espoir d'une proie facile.

S'approchant du bord de la glace, il monta ensuite sur une hauteur, et, comme pour mieux voir encore, se dressa sur les pattes de



UN BEAU TABLEAU

derrière, prenant une pose des plus comiques. Tournant de notre côté son museau noir, l'animal fit entendre un grognement mécontent, puis comme il lui paraissait difficile de garder son équilibre, il descendit de son éminence et s'avança sur le bord de la glace pour nous voir de plus près.

Nous étions alors à environ 30 mètres du plantigrade et je me tenais prêt à faire feu. Notre matelot stoppa : je visai, le coup de feu partit. Un jet de sang rouge gicla de la poitrine de l'ours qui se retourna prestement et s'enfuit à l'intérieur des glaces.

Ce fut alors la poursuite. A force de rames nous contournions la banquise, mais le fauve la traversant à toute allure se mettait hors de notre atteinte et allait infailliblement nous échapper, lorsque notre yacht qui avait suivi le manège reprit sa marche pour aller à sa rencontre, et salua sa vue de coups de feu. Se voyant cerné l'ours s'arrêta un instant, chercha une autre direction, prit vite son parti et sauta dans la mer. Nageant vigoureusement il gagna bientôt un second bloc de glace qu'il quitta bientôt pour atteindre une grande banquise qui paraissait devoir lui fournir l'asile sûr. Malgré tous nos efforts l'ours prenait de l'avance. S'il atteignait cette banquise il était perdu pour nous. La main sur la gachette, le fusil en joue j'épiais tous ses mouvements et je tirai juste au moment où le fauve grimpait sur la glace. Enervé par cette poursuite je manquai l'animal, qui effrayé par cette nouvelle détonation, replongea pour escalader la glace un peu plus loin. Visant longuement je tirai à nouveau et le fauve atteint cette fois d'une balle à la tête tomba à plat ventre les pattes



AU MOUILLAGE DANS LES GLACES DE LA TERRE FRANÇOIS-JOSEPH

allongées.

Tel est le récit de ma première chasse à l'ours ; je fus du reste particulièrement favorisé dans la suite et mis à mon actif durant cette campagne six ours blancs.

Cette expédition dans les glaces polaires fut du reste des plus plaisantes et aussi des plus fructueuses. En trente-cinq jours de chasse nous avons tué 14 ours blancs, 34 phoques, 17 phoques gris et capturé 2 oursons, dont je vais du reste relater la prise.

Par un après-midi superbe notre yacht voguait lentement et nous goûtions les douceurs de la sieste, lorsque la vigie nous annonça à tribord une ourse accompagnée de ses deux oursons. Nous précipitant à l'avant du navire nous aperçûmes, en effet, sur une banquise de plusieurs kilomètres carrés une ourse suivie de deux oursons d'environ six mois.

Les chasseurs prirent alors place sur deux canots et se dirigèrent vers les fauves afin de les cerner. Abordant la banquise dans une petite anse, nous laissâmes notre barque à la garde d'un matelot et nous prîmes notre course vers l'endroit où nous avions vu les plantigrades.

Au pas de course, enfonçant dans l'eau souvent jusqu'au genou, sautant de glaçons en glaçons, nous mîmes un certain temps à atteindre l'endroit projeté. Une fois arrivé, les fauves étaient disparus ; de nombreuses traces indiquaient bien leur récent passage, mais il était impossible de se rendre compte de leur direction.

Montant alors sur un bloc de glace élevé, nous vîmes alors l'ourse et les deux oursons effrayés par le canot de nos camarades se diriger



UN JOLI COUP DE FUSIL

à toute allure vers nous. Nous apercevant les trois fauves se dirigèrent vers la mer où ils disparaissaient bientôt.

L'ourse, nageant avec ses deux oursons cramponnés à son cou, fut bientôt rejointe et tuée dans l'eau, une corde lui fut attachée autour du cou et elle fut ramenée au navire puis halée à bord.

La capture des petits fut relativement facile ; ne voulant pas lâcher leur mère ils furent en même temps qu'elle montés à bord où, malgré leurs cris et aussi leurs morsures, il fut procédé à leur mise en cage.

Dr R.



LE RETOUR AU NAVIRE APRÈS LA CHASSE



LE PROFESSEUR PÉRIER

fondée, rue Godot-de-Mauroy, en 1882, ne disparaîtra point cependant, au contraire.

A l'ouverture de cette saison, les élèves du jeune et brillant maître Michel Filippi quittèrent leur salle de la Villa Malesherbes et vinrent se joindre à leurs camarades de la rue Duphot pour former le Cercle d'Escrime de la Madeleine.

C'est donc au milieu de ses anciens et fidèles élèves et parmi ceux de son prochain successeur, que l'on trouve, et pour quelque temps encore, l'excellent maître Reynaud.

En 1875, ceux qui fréquentaient la salle d'armes de l'Union Artistique et Littéraire ont pu assister au début de carrière du professeur Reynaud. C'est, en effet, à L'Epatant qu'il fit ses premières armes, et il devait y rester sept années. Ce n'est qu'après ce temps passé dans ce milieu aristocratique par excellence, que M. Reynaud se décida à tenter la fortune. Il y a pleinement réussi, si je puis dire, grâce à une sérénité de caractère, à des goûts simples, qui lui concilièrent de nombreuses sympathies.

La carrière du maître Reynaud est de celles qui s'étayèrent, pièces à pièces, sans grand fracas, mais aussi sur des bases solides. Ennemi de la réclame, des tournois et concours, il créa et affermi sa réputation par quantités d'assauts publics ou privés. Dans l'un comme dans l'autre, ses succès firent souventes fois sensation, et les anciens escrimeurs parlent encore des luttes que le professeur de L'Epatant soutint contre les maîtres étrangers les plus réputés, au temps où la salle d'armes du Cercle recevait la visite de tous ceux qui portent un nom en escrime. Mais c'est surtout au professorat que le maître Reynaud s'est donné tout entier. Les escrimeurs qu'il a formés sont en trop grand nombre pour en donner ici une liste, même succincte. Professeur de l'Ecole Fénélon depuis 1888, la plupart de ses élèves, au sortir du lycée, le suivaient à sa salle d'armes; c'est donc toute une génération que le maître Reynaud a conservée à l'art des armes.

* *

Pour continuer son œuvre, le maître Reynaud, qui, je l'ai dit, songeait à la retraite, confia ce soin à Michel Filippi. Il ne pouvait faire un choix meilleur.

Le jeune maître, qui présidera bientôt seul, aux destinées du Cercle de la Madeleine, a de qui tenir. Fils d'un maître, dont le nom est encore présent à toutes

APRÈS 34 années consécutives de professorat, le maître Reynaud songe à la retraite. La salle qu'il installa au 12 de la rue Duphot, lorsqu'il abandonna celle qu'il avait

les mémoires, il s'est déjà taillé lui-même une grosse réputation. Emule de la méthode Jean-Louis à laquelle il s'initia lors d'un séjour à la salle fondée par Vigeant; aux côtés de Kirchhoffer, auquel il ressemble par la taille et le tempérament, Filippi est aujourd'hui connu partout où l'escrime est en honneur. Le Kirchhoffer droitier, l'a-t-on souvent dénommé, non sans raison, tant ses armes ont d'affinités avec celles du célèbre maître.

Michel Filippi, pourtant, a dans son escrime quelque chose de particulier, de bien personnel. Son fleuret reflète l'atticisme, pourrais-je dire, de son caractère, et ses assauts sont l'image de sa conversation brillante, courtoise, pleine d'à-propos, qu'il dentelle encore de traits d'esprits joyeux. C'est en un mot le prototype du coquet fleuret français; tour à tour léger, badin, frondeur, conduisant le débat d'une main alerte et malicieuse qui communique la gaieté, mais qui sait précisément ne point s'égarer et redevenir ferme au bon moment. Avec cela d'une aménité constante et homme du monde parfait.

Il en faudrait moins pour conquérir bien des amitiés; aussi je puis dire sans crainte que Michel Filippi n'a point d'ennemis, puisqu'il a su se faire des camarades, de ceux-là mêmes qui lui envient ses qualités.

Ses succès principaux remontent au Tournoi International de 1900, au cours duquel il se fit remarquer par la joliesse de son escrime, l'esthétique de sa tenue, et la loyauté de ses annonces. En 1905, il parvint jusqu'à la finale du Tournoi International de maîtres. On se souvient encore du superbe assaut qu'il fit avec le vainqueur du Tournoi, Kirchhoffer. En 1907, il se rendit à Saint-Sébastien, et se classa dans la finale du Tournoi des maîtres le premier des Français. Je glisserai n'est-ce pas mon cher maître? sur vos assauts publics. Ils sont autant de succès, et surtout autant de bonnes fortunes, pour ceux qui eurent la chance de vous applaudir. Toutes vos prochaines apparitions sur la planche publique, ou privée, feront, n'en doutez point, la joie des escrimeurs qui ne peuvent que souhaiter vous y voir pendant de nombreuses années encore.

* *

Avant de venir auprès du maître Reynaud, à qui, ai-je dit, il doit succéder, Filippi dirigeait une salle d'armes qu'il avait fondée, boulevard Malesherbes, voilà huit ans. Trop à l'étroit en ce local, ses élèves l'incitèrent à transporter ailleurs le siège du Cercle d'Escrime de la villa Malesherbes, titre qu'ils avaient choisis à leur salle. C'est alors que cette occasion s'offrit de la fusion des deux salles d'armes Reynaud et Filippi, en une seule, qui s'institua donc en octobre dernier sous le nom de Cercle d'Escrime de la Madeleine.

Voici donc présentés les deux maîtres, qui, actuellement tout au moins, professent et dirigent le cercle de la Made-



LE MAITRE REYNAUD (PAR OUILLON CARRÈRE)



LE MAITRE FILIPPI (PAR PASCAU)

leine. Je n'aurais garde d'oublier leurs professeurs adjoints, MM. Périer et Miclot.

Périer est un grand et sympathique garçon, qui cache, sous des dehors sévères, un excellent caractère. Il s'est plus adonné à l'épée qu'au fleuret, arme qu'il possède cependant fort bien. Mais s'étant révélé en enlevant brillamment la première place dans la Poule des Prévôts de Paris, en 1901, il continua ses prouesses à l'arme de combat en gagnant la Poule de Gala des maîtres adhérents de l'Académie d'épée de Paris en 1905. Le titre de champion d'épée des jeunes maîtres lui revint encore en 1908. Avec son camarade Miclot, il forme donc un couple professoral quasi parfait.

Miclot, plus petit que Périer, est doué d'un tempérament actif qui donne à son escrime un certain mordant. Son jeu combatif est fort plaisant, même en concours, dans lesquels lui aussi, il réussit très bien. Il fut dans les finales de la Poule des Prévôts de Paris-Paris ; du championnat des jeunes maîtres, épée ; du critérium des Prévôts de Paris, où il se classa second en 1908.

Ce n'est donc point trop dire, qu'avec de tels maîtres secondés par de tels adjoints, l'enseignement est des meilleurs au Cercle d'Escrime de la Madeleine.

*
**

Après la fusion dont j'ai parlé plus haut, un comité fut nommé par les élèves réunis des maîtres Reynaud et Filippi, et fut ainsi constitué : Présidents d'honneur : MM. Edmond Rostand et docteur Pierre Sébilleau. MM. Marquis de Broc, président ; Martini, baron Aurel d'Hernya, docteur Guillemard et C. A. Salvador, vice-présidents ; A. Edmond Blanc, secrétaire général ; F. Lopin, secrétaire.

Membres du Comité : MM. Poisson, Galles, baron Martin du Nord, Mollandin, Boire, de Zeltner, de Tchamitits de Brotteville, Casalonga, J. Frédéric-Moreau, André Bloch, André Gailhard, Robert Masson.

Malgré que beaucoup des élèves du Cercle ne se soient que très rarement produits en public, il n'en est pas moins qui comptent parmi les meilleurs escrimeurs de la capitale. Quelques-uns par contre, sont connus du grand public de l'escrime, tel le jeune peintre René Ouillon-Carrère, membre de l'équipe de France d'épée amateurs ; le baron d'Hernya, qui figura dans la finale du championnat de France de fleuret, plu-

sieurs années de suite ; le docteur Guillemard, qui défendit les couleurs de la salle Reynaud ; dans ce même championnat, par équipes ; Martini, le classique fleuretiste, vainqueur d'un Championnat de France à cette

arme, plusieurs fois lauréat du Critérium de Paris, et du Championnat de France. Michaud, converti à l'épée qu'il manie finement.

Enfin, pour être complet, je citerai encore les noms du prince A. de Broglie, du prince F. de Broglie, de MM. Lepaute, colonel Lugones, J. Mazaraki, Lecoite, Eclancher, Koenigs-werter, de La Cruz - Froelich, comte Pastré, Adler, Delasalle, Lombard, comte Molitor, Clinchamt, Trouard-Riolle, Vial, Monis, Sa-

picha, qui tous, à des titres différents, font le plus grand honneur à leurs maîtres respectifs.

Au maître qui s'en va, en emportant l'estime, le respect et l'amitié de tous, on peut dire que ses élèves restent en bonne main. Car, la carrière du jeune maître Michel Filippi, déjà très enviable, n'est qu'à l'aurore d'un avenir plus brillant encore ; nul doute que son nom ne brille un jour au firmament de l'escrime française, comme une étoile d'élégance.

*
**

Le Cercle d'Escrime de la Madeleine vient de donner en la galerie Georges Petit son assaut d'armes annuel, qui fut présidé par M. le marquis de Broc, ayant à ses côtés le maître Reynaud.

Après le salut de l'Académie d'armes, impeccablement exécuté par les maîtres Georges Rouleau et Michel Filippi, les deux maîtres furent aux prises en des styles différents, mais également plaisants. Cette lutte courtoise et esthétique souleva d'unanimes applaudissements.

Le programme se déroula ensuite par les jeux tous fort intéressants, que fournirent MM. G. Lefèvre et Martini ; docteur Drouard et René-O. Carrère ; Renault et Lefranc ; Bergès et C.-A. Salvador ; M. J. du Casta Amorim et Mollandin ; Trémeau et Miclot ; RoCHAT et Edmond Blanc ; Jeanvoix et Millet ; F. Foulc et Périer.

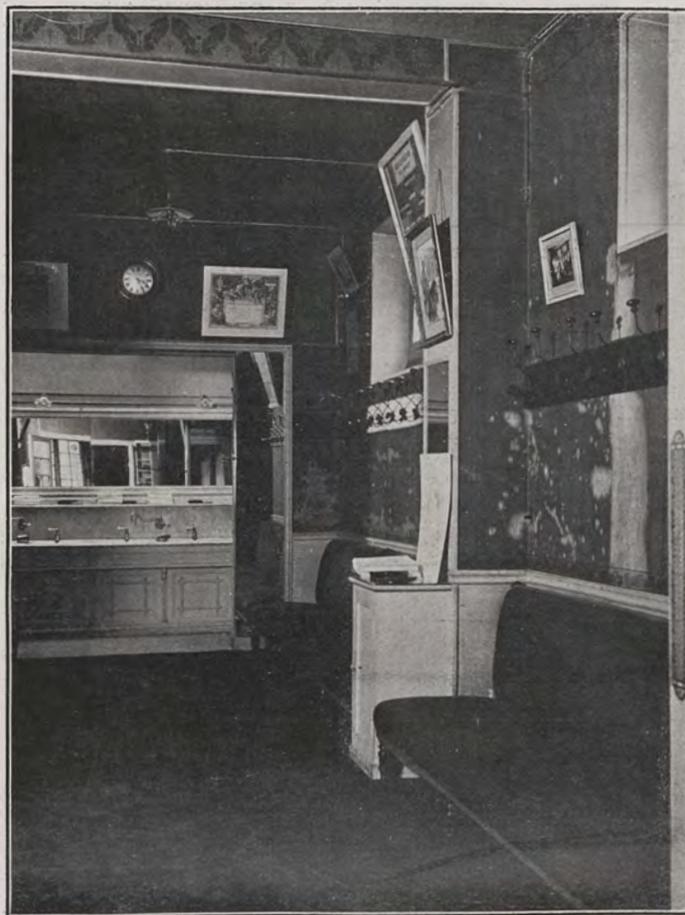
Ajoutons que le programme était joliment illustré du portrait du maître Reynaud que nous reprodu-

sons ici, dû au crayon de René-O. Carrère.

JEAN-LOUIS.



LE CERCLE D'ESCRIME DE LA MADELEINE



LES LAVABOS ET LES VESTIAIRES

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Peu de modifications dans l'attitude du marché. Peu d'affaires du côté de la spéculation, seul le comptant achète, et suffisamment pour maintenir les cours dans leur ensemble.

Néanmoins les tendances restent bonnes, et l'impression générale en Bourse est qu'il suffira d'un bien petit mouvement pour que la hausse se déclanche nettement.

Partout les affaires reprennent, dans tous les compartiments de l'industrie, favorisées par une situation monétaire excellente. De tous côtés de l'Europe aussi, on respire le calme et la paix générale aidant, on peut entrevoir une longue période de travail et de fructueuses entreprises.

Et ce qui prouve surabondamment que seules les affaires sont à l'ordre du jour, c'est la série d'emprunts qui se mijote en ce moment. Nous avons en perspective les plus grosses opérations et le long de l'année 1910 nous verrons paraître un emprunt français d'abord, indispensable après les élections, ensuite un emprunt allemand, dont une tranche négociable en Suisse et en Belgique, lisez en France — essai de rapprochement rêvé par nos voisins. Puis probablement un emprunt espagnol et sûrement un emprunt autrichien.

Nous ne parlerons que pour mémoire des emprunts Turcs, Grecs, Danois, Argentins, Brésiliens qui tous, ayant besoin d'argent neuf, ont bien voulu penser à nous. Ce qui ne laisse pas que d'être flatteur pour notre Bas de laine National !

Et cependant ce bouquet d'emprunts n'a pas l'air de plaire à tous ; les valeurs à revenu fixe, et nous ne

cessons de le répéter, n'offrant plus maintenant une bien grande marge de plus-value. Le portefeuille a donc une tendance qui s'accroît de plus en plus, à se rejeter sur les bonnes valeurs industrielles, aussi sûres comme placement et plus rémunératrices, comme revenu. En Bourse, d'ailleurs, les Fonds d'Etat marquent le pas, tandis que les titres industriels conservent la préférence du comptant. C'est donc là une indication des plus nettes.

Le 3 % se maintient à 98,25 ex-coupon de 0,75.

Les Fonds d'Etat étrangers sont aux cours suivants : Consolidés Anglais sans changement, à 81,20 ; Autriche, 102,20 ; Extérieure Espagnole à 97,10 ; Italien, 104,20, très ferme, et le Portugal, amélioré, à 66,80.

Les Fonds Russes bien traités, en hausse continue : le 5 % à 105,40, le 4 1/2 à 99,50, le 3 % 1891 à 81,10.

Le Turc Unifié, en hausse également, à 96,30, bien impressionné par la solution du conflit Bulgare.

Nos Grands Chemins de Fer sont fermes, surtout le Nord à 1795. L'Est cote 957, contre 945 la semaine dernière. Le Lyon, 1359 ; l'Orléans, 1446 ; le Midi, 1165, et l'Ouest, 979.

Les Etablissements de Crédit sont en légère plus-value : le Crédit Lyonnais à 1435, la Générale à 726, le Comptoir à 808, la Banque de Paris à 1774, le Crédit Foncier à 801, et le Crédit Mobilier, qui profite de ses nombreuses émissions, passe de 728 à 736.

Parmi les valeurs d'électricité, la Thomson-Houston est intéressante à signaler aux cours actuels

de 836, comme valeur à mettre en portefeuille, ainsi que l'Electricité de Paris, qui s'échange à 517.

La Thomson profitera dans une large part des travaux que la Compagnie des Omnibus va mettre en exécution.

Signalons la fermeté des valeurs de traction : l'Omnibus, en forte hausse, à 1540 ; le Nord-Sud à 318, et le Métro, dont presque toutes les lignes sont rendues à la circulation, à 604.

Le Rio clôture faible à 1941, le Boléo à 825, le Suez à 5120.

Mines en hausse générale : la Rand Mines à 240, la Goldfields à 175, bénéficiant de ses participations dans le district d'Abercorn prises l'année dernière ; l'East Rand à 144, et la De Beers à 489, sans changement.

La Société du Froid Industriel, dans la dernière quinzaine, a reçu pour plus de 100.000 francs de commandes nouvelles. Le Conseil d'administration considère que les frais généraux de l'exercice qui doit se terminer le 31 décembre sont couverts d'avance.

Un chiffre considérable d'affaires est en préparation immédiate, et la réalisation de quelques-unes seulement d'entre elles assurerait déjà un bénéfice net intéressant.

Ces nouvelles ont fait rapidement progresser les cours de 118 à 121.

Pour tous ordres et renseignements, écrire à
la « Banque Lilloise »,
2, rue du 4-Septembre.

BANQUE LILLOISE

2, rue du 4-Septembre, Paris. — TÉLÉPHONES : 230.58 & 59

Succursales :

LILLE. — 60, boulevard de la Liberté.
VALENCIENNES. — 27, rue du Quesnoy.
CHARLEVILLE. — 5, boulevard des Deux-Villes.
ABBEVILLE. — 4, place du Palais-de-Justice.
BESANÇON. — 26, rue de la République.

EVREUX. — 18, rue Chartraise.
NANCY. — 6, rue de la Constitution.
ROUEN. — 7, rue Jeanne d'Arc.
SAINT-QUENTIN. — 41, rue Saint-André.
TOURS. — 37, rue de Buffon.

PETITES ANNONCES

A vendre ravissant **cheval hongre**, 7 ans, 1^m61, bai cerise, se monte, s'attelle seul et à deux, conduit par dame, toutes garanties. — S'adresser 6, rue de Fourcy, Paris (IV^e). 391

Cheval gris, 11 ans, 1^m64, fort, sage, belles allures, chasse forêt dure, a fait un service attelé à deux, garanties, visible près Paris, 800 fr. — Baron Le Pelletier, 10, boulevard Raspail, Paris. 395

Cessation concours : A vendre **4 sauteurs**, visibles Concours hippique Paris. Prix : de 2.000 à 5.000 fr. — Capitaine Bompard, Saumur. 396

A vendre : 1^o **Paire de chevaux**, beaucoup de ligne, genre gros hunter, 1^m67, 6 ans, 1 un gris, l'autre fleur de pêche.

2^o Gros Irlandais, 1^m67, 6 ans, cheval de femme, parfait. Marquis de Pouilly, 36, rue Bosquet, Bruxelles. 397

Ravissant **poney des Pyrénées**, bai, 6 ans, taille 1^m35, distingue, allures remarquables, trotte vite, douceur et sagesse parfaites, peut être mené par dame en toute sécurité, très bien attelé, absolument sain et net. Vendu de confiance avec les garanties les plus larges. photo Prix 600 fr. — Pierre Claverie, maire à Bénobie (B^e-Pyrénées). 398

Hunters importés directement d'Irlande, 1^{er} ordre. Plein service et toutes garanties. Prix modérés. — 17, rue de la Trémoille, Paris. 400

2 trott. rout 5a, 1^m60, pap., en 1^o 40 sr route, menés p^r Dame. Ch. d'amateur parf. t. garant. 1.500 pièce, remarqu. brill., ont chassé. — Pa-

gr. Cobs. Norf 1^{re} ale, 5a., 1^m54, tr. brill. vit., t. repos, t. gar. 2 50J. Vend. sep^t Les 3 noir Finistere. M. Loran, Tilleuls, Donnery (Loiret). 401

A vendre **jument** alez. présumée pur-sang, 8 ans, 1^m64, très bien mise en femme vient de chasser, s'attelle. Toutes garanties, sauf léger cornage. — C^{te} Charles de Beaucaup, Saint-Denys, Menars (Loir-et-Cher). 402

Hongre alezan, 11 ans, 1^m59, se monte et s'attelle seul et à deux, particulièrement remarquable à l'attelage, susceptible d'être conduit par dame, très brillant, très doux, toutes garanties, 600 fr. — Lieut. Bouchet Niort. 403

Fox-terriers, 3 poil dur, 3 poil ras, par Lob-Nor, Raby Leandro. Ch^{on} Newmarket, Hard Nut, tous primes. — Georges Leroy, 10, rue Collange, Levallois-Perret (Seine). 398

Départ, occasion, **tonneau** confortable pour 1^m45 à 1^m55, bon état. Irain levier, bois verni. 750 fr., a coûté 1.400. — Josselme, Condrieu (Rhône). 392

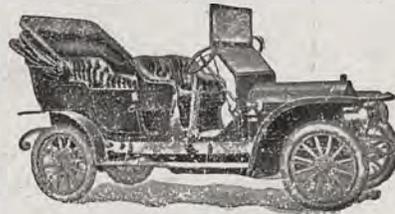
AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva** !

Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché. Songez donc :

Souplesse approchant celle de la vapeur ; Consommation réduite de 30 0/0 ; Rendement augmenté de 25 0/0 ; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la



plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel*.

sel Illustré qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

Il y a trois séries de châssis **Minerva** 1910, toutes à moteurs Sans Soupapes, 4 cylindres ; chacune de ces séries comprend un châssis long et un châssis court. Ce sont les 16, 26 et 38 chx. Avec une souplesse pareille, ce serait un non-sens que de construire des 6 cylindres dont le rendement est certainement moins bon et la consommation énorme.

15 ch. **Mors** cardan, limousine Belvalette grand luxe, état neuf, marche parfaite. — Georges Leroy, 10, rue Collange, Levallois-Perret (Seine). 399

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris. P. MONOD, directeur.

GENET D'OR ED. PINAUD

— PARFUM —
ULTRA PERSISTANT

PARIS
18, PLACE VENDÔME

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES
sont RADICALEMENT GUÉRIES par le

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS

50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies